

—Cinq minutes de plus, qu'importe. Vous avez l'air de me fuir.
 —Quelle idée !...
 —Ah ça ! dit Pierre, riant malgré lui, c'est donc bien grave ce que vous avez découvert sur ma tête...
 —Peut-être...
 —Ah ! ce n'est pas sûr ?
 —En tous cas, cela m'a profondément touché.
 —Et qu'avez-vous découvert ?
 —M. Beaufort, ne m'interrogez pas...
 —Qu'avez-vous découvert, encore une fois ?... La carte de visite de l'assassin, sans doute ?
 —Ne plaisantez pas.
 —Dame ! le moyen de prendre au sérieux la figure que vous me faites, longue comme le bras !... Après tout, il me semble que j'ai le droit de savoir ce que vous pensez de ma blessure.

—Adieu, M. Beaufort.
 Gérard sortit, échappant à la main de Beaufort qui essayait de le retenir. Et celui-ci, stupéfait, murmurait :
 —Est-ce que je n'ai pas la fièvre ? Que se passe-t-il ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le juge d'instruction attendait Gérard avec la plus vive impatience.
 —Eh bien ? demanda-t-il en le voyant arriver. Qu'avez-vous découvert ?

—Peu de choses, dit le jeune médecin. Je vais, du reste, dresser mon rapport à l'instant même, et vous en ferez ce que bon vous semblera.

—Je l'attends, monsieur, dit M. Laugier, vexé. J'ajouterai même que je l'attends avec confiance. Et je n'ai pas besoin d'influencer votre opinion.

—Mon opinion, monsieur, repose sur des observations, c'est-à-dire sur des faits. Ce sont des observations, ce sont des faits que je vous livre sans en tirer de conclusions. Je n'ai rien à voir en dehors de la science.

—Et je ne vous en demande pas davantage, fit sèchement le vieux magistrat.

Le docteur alla s'enfermer dans le cabinet de travail de Valognes. Là, après s'être recueilli, toujours pâle, toujours soucieux, il rédigea son rapport, relisant ses phrases, pesant ses mots.

C'est une terrible responsabilité que celle du médecin-légiste, et c'est un terrible rapport, souvent, pour le coupable que celui qu'il fournit à l'enquête.

La science est exacte et rarement se trompe. Le coupable a donc à se défendre contre les faits précis, contre la constatation desquels il ne peut s'élever.

Au fur et à mesure que Gérard touchait à la fin de son rapport, il devenait de plus en plus triste.

—La conclusion est formelle et logique, murmura-t-il... Qu'ai-je donc observé ? qu'ai-je pensé ? qu'ai-je écrit ?... Comment est-il possible de soupçonner M. Beaufort, le brave et excellent homme, au-dessus du moindre soupçon ? Il y a là un ensemble de preuves réunies par le hasard, mais vraiment singulières... Heureusement, M. Beaufort n'y est pour rien. C'est le hasard seul qui a tout fait. Et mon ami, d'un mot—si M. Laugier va jusqu'à manifester tout haut ses doutes—mon ami, d'un mot, se justifiera. A quoi bon ce rapport, puisque je considère comme ridicule de penser même que M. Beaufort peut avoir trempé dans ce crime ?...

Il prit le papier, le froissa, il allait le déchirer.

Une pensée le retint.

—Puisque je suis convaincu de l'exactitude de mes observations, il m'est défendu de les anéantir. Il faut que je les donne à M. Laugier qui les attend. C'est le devoir. Les anéantir, à quoi bon ? Un autre prendrait ma place, et qui sait ce qu'il découvrirait ?

Et il signa le rapport après l'avoir daté.

Cinq minutes après, il le remettait au juge d'instruction.

M. Laugier le déplia, le parcourut d'un coup d'œil.

—Ah ! ah ! dit-il, je me doutais bien que le médecin verrait des choses intéressantes, là où nous voyons rien, nous autres.

Il reprit certains passages du rapport et les relut attentivement. De temps à autre, il lisait haut, appuyant sur les phrases :

« Nous avons constaté que la balle dont nous venons de déterminer le trajet, a dû être tirée à plus de trois mètres, car nous n'avons remarqué aucun des symptômes particuliers qui caractérisent les blessures reçues à bout portant. C'est, du reste, l'observation déjà faite par nous sur la plaie de la poitrine, chez M. Valognes. Il nous a été difficile de déterminer le calibre de la balle qui a atteint M. Beaufort. Le projectile n'ayant pas pénétré, nous avons dû nous en rapporter au simple tracé, mais l'écartement des lèvres de la blessure ne nous permet pas d'émettre une opinion. Il peut se faire que la balle soit du calibre du revolver trouvé dans la touffe de bruyères au cours de l'enquête ; mais rien ne dit qu'elle ne soit pas d'un calibre supérieur ou inférieur... »

—Ah ! dit M. Laugier, en relevant les yeux sur le docteur, ainsi il vous a été impossible de préciser ?

—Absolument.

—Votre conviction, sur ce point, aurait cependant une importance capitale. Remarquez, M. Gérard, que nous avons deux revolvers qui ont joué leur rôle dans ce drame : le revolver du meurtrier, qui heureusement est tombé entre nos mains, et le revolver de M. de Valognes, qui est de plusieurs millimètres de calibre plus petit que le précédent. Vous m'entendez bien ?

—Je vous écoute, monsieur, et je cherche à m'éclairer.

—Supposons qu'au lieu d'être indécise, votre conviction soit formée... Dès lors, les choses se simplifient : par le tracé de la balle, vous me dites : la

blessure a été faite par le revolver du meurtrier, ou par le revolver de M. Valognes...

—Que pensez-vous donc, monsieur, fit Gérard, avec un brusque mouvement... Ce que vous me demanderiez, ce serait, pour parler d'une façon plus nette, une accusation formelle, ou une déclaration d'innocence, portée sur M. Beaufort...

—Ne suis-je pas obligé d'envisager l'affaire sous toutes ses faces ?

—Mais, monsieur, une accusation contre M. Beaufort tomberait d'elle-même. Elle ne tiendrait pas debout...

—Qu'en savez-vous ? En fait de police, comme le disait ce matin M. Pinson, il faut s'attendre à toutes les surprises. Du reste, il est oiseux d'ouvrir cette discussion. Je tenais seulement à vous faire remarquer combien il vous serait peut-être facile d'aider la justice à se former une conviction en apportant un peu plus de précision dans votre rapport.

—Cela, monsieur, je le déclare au nom de la science, est de toute impossibilité.

—Bien, bien ; notez, M. Gérard, que je ne mets pas en doute un instant votre parole. J'ai la plus haute estime pour votre talent et pour votre caractère. Je sais que, malgré votre jeunesse, vous vous êtes déjà fait un nom distingué parmi vos confrères, par vos travaux scientifiques. Je tiens donc beaucoup, monsieur, à vous entendre dire que mon instance ne vous a pas paru désobligeante...

—Cette pensée ne pouvait me venir, M. Laugier.

—A la bonne heure !... Je continue la lecture du rapport...

Comme précédemment, il lut, à voix basse d'abord, puis tout haut :

« Nous avons constaté, en second lieu, par le tracé de la balle, que le tireur devait être placé plus haut que M. Beaufort. Observation contraire pour M. Valognes. La balle, chez ce dernier, est allée se loger vers le cœur, sans dévier, opérant son trajet en droite ligne, ce qui laisse supposer que le tireur était sur le même plan que la victime... »

Pour la seconde fois, M. Laugier réfléchit longuement. Il parcourut ces quelques lignes avec une attention profonde.

—Ceci est d'une extrême gravité, monsieur...

—Je ne conclus pas, monsieur, dit le médecin d'une voix tremblante.

—La justice se charge de tirer elle-même ses conclusions. Et voici pour elle ce que veut dire votre rapport : j'écarte l'hypothèse de la culpabilité possible de M. Beaufort, afin de rendre votre jugement plus libre. Je remplace Beaufort par le meurtrier que j'appellerai d'un nom quelconque, que je désignerai par la lettre X..., l'inconnu. Et partant de votre raisonnement, voici ce que je découvre : Valognes reçoit une blessure qui le traverse sans dévier et en droite ligne... Donc X..., le meurtrier, était placé sur le même plan... M. Beaufort, lui aussi, puisqu'il prétend qu'il était assis auprès de M. Valognes dans la voiture, aurait dû recevoir une blessure présentant le même caractère... C'est bien votre avis, n'est-ce pas ?

—Je vous écoute, monsieur, prêt à relever vos erreurs.

—Bon. Au lieu d'une blessure présentant le même caractère, qu'est-ce que vous constatez ? Une plaie qui vous démontre que le tireur qui a visé M. Beaufort était placé plus haut. X..., notre inconnu, n'est donc pas le même qui a tiré sur Valognes et sur Beaufort ?... Nous avons deux blessures faites coup sur coup, en un quart de seconde, si j'en crois le récit arrangé par M. Beaufort... et ces blessures diffèrent essentiellement. L'une est produite en droite ligne, l'autre de haut en bas. Comment l'expliquez-vous ?

—Je vais vous l'expliquer, moi. M. Valognes est seul dans sa voiture. Il traverse le bois. X... l'attend. Le chemin est en contre-bas. Il y a même une surélévation de terrain près du ruisseau. Vous l'avez remarquée ?... X... l'attend, de ce remblai qui le met au niveau de la voiture et d'où il peut viser, sans être dérangé par les branches. Il tire sur Valognes qui est tranquillement assis et sans méfiance. Aussitôt il se baisse, pour se cacher. Valognes se sent blessé. Brusquement il s'est levé—je suis point par point le récit de M. Beaufort, remarquez bien—il s'est levé et au hasard il a déchargé son revolver dans la direction du meurtrier, là où il a vu l'éclair du coup qui l'a atteint. Puis il tombe. D'une part... Valognes dressé de toute sa hauteur, en un effort suprême, en une tension où il dépense le dernier souffle de sa vie... D'autre part, X..., notre inconnu, le meurtrier, accroupi et se cachant...

—C'est possible, monsieur, dit Gérard. Il est même probable que cela s'est passé de la sorte. M. Valognes s'est dressé dans sa voiture, M. Beaufort lui-même vous l'a conté, et il est naturel que le meurtrier se soit caché, le meurtre commis... Mais voulez-vous me permettre de vous objecter que je ne vois pas en quoi cela vous fait supposer M. Beaufort coupable ?

—Et vous, monsieur, comment expliqueriez-vous la blessure de M. Beaufort, portée de haut en bas, si ce n'est comme je viens de le faire moi-même. Veuillez répondre.

—Je l'expliquerai ainsi, monsieur, et plus naturellement : Valognes et Beaufort sont assis côte à côte. Valognes conduit, il est sur le siège ; en outre, il est plus grand et plus gros que M. Beaufort. X..., le meurtrier, qui est caché sur le remblai, se trouve, de par sa position, au niveau de Valognes et placé plus haut que M. Beaufort. Il tire deux fois, et les deux blessures offrent, de par la position même des blessés, des caractères absolument différents.

—Oui, monsieur, cet argument est possible et je suis sûr que si M. Beaufort passait devant la cour, son avocat l'emploierait, mais quelque différence qu'il y ait entre la taille de M. Valognes et celle de M. Beaufort, vous ne me ferez pas croire que cette différence ait suffi pour rendre aussi dissemblables les blessures.

—Pourquoi pas ?